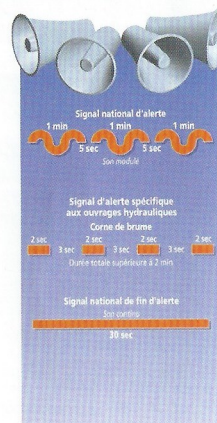


Rupture de barrage

Une rupture de barrage entraîne la formation d'une onde de submersion se traduisant par une élévation brutale du niveau de l'eau.

Vous devez vous tenir informé (en mairie) de l'existence et de la localisation des points de rassemblement.



Les gestes essentiels :



Gagnez un point de rassemblement en hauteur.



Écoutez la radio respectez les consignes de sécurité.



Ne téléphonez pas sauf urgence médicale.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école ils sont en sécurité.

Informez vous

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Prevention-des-risques.html>
www.canal-de-provence.com/Accueil → recherche : PPI Bimont